

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 22 avril 2026

027 - 2026

L'an deux mille vingt-six, et le 22 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, CORNU Véronique, DESCHAMPS Guillaume, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, GÜNDEL-SCHMITT Martine, JOURDAN Guylaine, MADRID Marie-Françoise, PEYRAT Jean-Michel, SANCHEZ Séverine, SANTA Ghislaine, SEGUIER Virginie, TAINÉ Jérémy, VITU Stéphane,
Procurations : BODEN Noëllie à VITU Stéphane, MULA Bernard à PEYRAT Jean-Michel,
Absents : LEMONNIER Frédéric, SERVEL Magali
Secrétaire de séance : DESCHAMPS Guillaume.

Objet : Budget primitif 2026 - commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2026.

		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Crédits proposés 2026	Fonctionnement	3 557 850.00 €	1 975 228.61 €
	Investissement	2 146 000.00 €	3 712 778.44 €
Reports de l'exercice 2025	Fonctionnement		1 582 621.39 €
	Investissement	738 778.44 €	
Restes à Réaliser 2025		828 000.00 €	- €
TOTAL DU BUDGET	Fonctionnement	3 557 850.00 €	3 557 850.00 €
	Investissement	3 712 778.44 €	3 712 778.44 €
	TOTAL	7 270 628.44 €	7 270 628.44 €

Il demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 3 abstentions

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2026 pour la commune, présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

